REACTION 19
Association Loi 1901 - Agrément n°W751256495
68 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
reaction19fr@gmail.com
https://reaction19.fr

Paris, le 25 mars 2021

Monsieur le Recteur d'Académie,

L'association REACTION 19 que nous présidons, et qui compte aujourd'hui plus de 65.000 adhérents et plusieurs dizaines de milliers de sympathisants, a été alertée par des dizaines de parents d'élèves de tout âge de l'état d'hypoxie de leurs enfants à la suite du port prolongé du masque à l'école.

Ces parents, très inquiets pour la santé de leurs enfants, ont ainsi utilisé un « oxymètre » acheté en pharmacie et donc agréé par le ministère de la Santé pour mesurer, à l'arrivée et à la sortie de l'école, le taux d'oxygénation de leurs enfants après avoir porté le masque pendant la durée des cours.

Ils ont pris soin de respecter les recommandations liées à l'utilisation de l'oxymètre afin de garantir la fiabilité des résultats obtenus.

Les mesures obtenues sont extrêmement choquantes.

En effet, les enfants à l'arrivée à l'école ont un taux d'oxygénation compris entre 97 et 100 %, c'est-à-dire une saturation normale pour une personne en bonne santé. En revanche, ils se retrouvent, à la sortie de l'école et après avoir porté le masque conformément aux dispositions décrétales, **avec un taux souvent inférieur à 95 %, et parfois même inférieur à 90 %** !

Or, l'état d'hypoxie est déclaré lorsque le taux d'oxygénation dans le sang est inférieur à 95 %.

Ainsi alertés par ces parents de la situation d'hypoxie de leurs enfants, nous avons décidé de contacter des médecins.

Ceux-ci nous ont conseillé de proposer aux parents d'élèves de constater l'état d'oxygénation des enfants à leur arrivée à l'école et à la sortie de celle-ci après avoir porté le masque imposé par le décret.

En quelques semaines, notre association REACTION 19 a reçu un constat d'huissier ainsi que de nombreuses attestations émanant d'adhérents de toute la France ayant mesuré, grâce à l'oxymètre, le taux de saturation en oxygène de leurs enfants venant confirmer la situation alarmante d'hypoxie des enfants masqués après une journée d'école.

A toutes fins utiles, nous vous joignons la synthèse que nous avons créée sur la base des données reçues :

Alsace :

- Enfant de 17 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
  - Taux à la sortie de l'école : 88 %

Auvergne – Rhône Alpes :

- Enfant de 8 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
  - Taux à la sortie de l'école : 86 %

Association Loi 1901 – Agrément n°W751256495
68 rue du Faubourg Saint-Honoré – 750008 Paris
reaction19fr@gmail.com
https://reaction19.fr

- Enfant de 8 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
    - Taux à la sortie de l'école : 92 %

- Enfant de 9 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
    - Taux à la sortie de l'école : 72 %

- Enfant de 11 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 97 %
    - Taux à la sortie de l'école : 91 %

- Enfant de 11 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 98 %
    - Taux à la sortie de l'école : 86 %

- Enfant de 11 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
    - Taux à la sortie de l'école : 98 %

- Enfant de 7 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 97 %
    - Taux à la sortie de l'école : 91 %

- Enfant de 8 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 96 %
    - Taux à la sortie de l'école : 84 %

- Enfant de 6 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
    - Taux à la sortie de l'école : 96 %

Association Loi 1901 – Agrément n°W751256495
68 rue du Faubourg Saint-Honoré – 750008 Paris
reaction19fr@gmail.com
https://reaction19.fr

- Enfant de 7 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
    - Taux à la sortie de l'école : 97 %

- Enfant de 7 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
    - Taux à la sortie de l'école : 90 %

- Enfant de 8 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 96 %
    - Taux à la sortie de l'école : 98 %

- Enfant de 7 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
    - Taux à la sortie de l'école : 99 %

Bretagne :

- Enfant de 9 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
    - Taux à la sortie de l'école : 88 %

Centre – Val de Loire :

- Enfant de 11 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
    - Taux à la sortie de l'école : 86 %

- Enfant de 10 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
    - Taux à la sortie de l'école : 86 %

Association Loi 1901 – Agrément n°W751256495
68 rue du Faubourg Saint-Honoré – 750008 Paris
reaction19fr@gmail.com
https://reaction19.fr

Grand Est :

- Enfant de 11 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 96 %
  - Taux à la sortie de l'école : 93 %

Ile-de-France :

- Enfant de 10 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
  - Taux à la sortie de l'école : 93 %

- Enfant de 8 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 98 %
  - Taux à la sortie de l'école : 89 %

Occitanie :

- Enfant de 9 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
  - Taux à la sortie de l'école : 93 %

- Enfant de 9 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 96 %
  - Taux à la sortie de l'école : 84 %

- Enfant de 10 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
  - Taux à la sortie de l'école : 88 %

- Enfant de 11 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 96 %
  - Taux à la sortie de l'école : 88 %

Association Loi 1901 – Agrément n°W751256495
68 rue du Faubourg Saint-Honoré – 750008 Paris
reaction19fr@gmail.com
https://reaction19.fr

Nord – Pas – de – Calais :

- Enfant de 12 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
  - Taux à la sortie de l'école : 86 %

Normandie :

- Enfant de 16 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 98 %
  - Taux à la sortie de l'école : 88 %

Pays de la Loire :

- Enfant de 13 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 98 %
  - Taux à la sortie de l'école : 90 %

- Enfant de 8 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 98 %
  - Taux à la sortie de l'école : 90 %

Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Enfant de 7 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 97 %
  - Taux à la sortie de l'école : 89 %

- Enfant de 9 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
  - Taux à la sortie de l'école : 89 %

- Enfant de 7 ans :
  - Taux à l'arrivée à l'école : 99 %
  - Taux à la sortie de l'école : 77 %

Association Loi 1901 – Agrément n°W751256495
68 rue du Faubourg Saint-Honoré – 750008 Paris
reaction19fr@gmail.com
https://reaction19.fr

- Enfant de 13 ans :
    - Taux à l'arrivée à l'école : 98 %
    - Taux à la sortie de l'école : 90 %

Comme vous pouvez le constater, les résultats sont édifiants : après avoir porté le masque toute la journée, les enfants sont en détresse d'oxygène.

La grande majorité des enfants est en état d'hypoxie à la sortie de l'école et une partie d'entre eux est en état d'hypoxie grave, c'est-à-dire avec un taux d'oxygénation inférieur à 90 %.

Or, si les enfants ont une capacité de reprise de leur taux d'oxygénation normal dans un laps de temps assez court après le constat d'hypoxie, il n'en demeure pas moins que des états d'hypoxie prolongée sont extrêmement nuisibles pour le métabolisme des enfants et leur développement psychique et neuropsychique conformément aux données acquises de la science.

Ainsi, eu égard aux effets hautement préjudiciables pour la santé des enfants, nous vous demandons de mettre fin, par tout moyen, au port du masque généralisé dans les écoles, quel que soit l'âge des enfants scolarisés.

Nous vous mettons ainsi en demeure de lever l'obligation du port du masque généralisé dans les écoles, sous 15 jours, à défaut de quoi nous reprendrons notre entière liberté d'action.

Nous vous informons dès à présent que si le port du masque est maintenu et que, de ce fait, la présente mise en demeure reste sans effet, nous saisirons immédiatement par citation directe les juridictions pénales, les faits qui vous sont reprochés pouvant recevoir les qualifications de mise en péril de mineur (article 227-15 du code pénal), de violences volontaires sur mineurs de 15 ans par personne ayant autorité (article 222-15 du code pénal) et de non-assistance à personne en danger (article 223-6 du code pénal).

Nous espérons vivement, comme à Saint-Pierre-et-Miquelon, que vous donnerez une suite favorable à notre mise en demeure et que les enfants ne seront plus les victimes

Association Loi 1901 – Agrément n°W751256495
68 rue du Faubourg Saint-Honoré – 750008 Paris
reaction19fr@gmail.com
https://reaction19.fr

du port du masque, cette mesure n'ayant aucun sens tant sur le plan humain que pour la santé des enfants et de la population.

L'école de la République doit protéger nos enfants et non les martyriser !

Nous nous tenons à votre disposition pour tout information complémentaire.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Recteur d'Académie, nos sentiments respectueux.

REACTION 19
Monsieur Carlo Alberto BRUSA
Président

Riccardo MEREU
Co-Président

Association Loi 1901 – Agrément n°W751256495
68 rue du Faubourg Saint-Honoré – 750008 Paris
reaction19fr@gmail.com
https://reaction19.fr